

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 20
Date de convocation : 08/06/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2011**

--- oOo ---

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET (a procuration pour Mme DUBUN), DEHEZ (a procuration pour Mme ROLLIN), Mme DEGOS, MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE), BATS, CABANNES, Melle POLESE (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN (a donné procuration à M. DEHEZ), DUBUN (a donné procuration à M. de ZANET), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à Melle POLESE).

Etait absent : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

délibération n°2

**OBJET : Participations financières divers organismes –
Marché fermier – Ville de TARTAS année 2011**

Rapporteur : Alain DEHEZ, adjoint au Maire

Dans le cadre du marché fermier du samedi matin organisé par la commune, il convient d'autoriser le recouvrement de subventions ou participations d'organismes divers à savoir :

- de la caisse locale de TARTAS de GROUPAMA un montant de 80 €
- de la caisse locale du CREDIT AGRICOLE de TARTAS un montant de 100 €
- du groupe INTERMARCHE de TARTAS un montant de 150 €
- du groupe CARREFOUR MARKET un montant de 150 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

AUTORISE le recouvrement de ces différentes participations au titre du marché fermier organisé par la Ville de TARTAS.

PRECISE que ces participations seront inscrites à l'article 70878 du budget principal de la ville de TARTAS pour l'exercice 2011.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES